

N°603—Année 2021

Le 18 février 2021



FLESSELLES

Clé de Contact

231, rue de la Vigne

03.22.93.74.67 - 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :
mairie.flesselles@nordnet.fr

Pour visiter notre site internet :
www.mairieflesselles.fr

Marché du Mercredi

A partir du 24 Février 2021, le marché aura lieu sur le parking des ateliers municipaux, Rue de Greslieu en raison des travaux Place de l'Eglise (voir page 6)



Sommaire :

- Page 2 : Bibliothèque Menus de cantine—
- Page 3 : Info COVID
- Page 4 à 5 : Informations
- Page 6 : Point travaux
- Page 7 : Petites annonces / Divers
- Page 8 : Permanence des élus et Secrétariat de Mairie

Nouveau



Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un nouveau panneau d'affichage municipal, celui-ci est numérique et tactile pour trouver plus facilement votre recherche et une meilleure qualité des documents.

Bonne lecture

Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 4 mars 2021

Quand la bibliothèque s'anime...

Votre bibliothèque est ouverte au public!

Mais attention, le port du masque est obligatoire à partir de **11 ans** et du gel hydroalcoolique est placé à l'entrée de la bibliothèque!

Attention, en raison du couvre-feu à 18h, les horaires sont quelque peu modifiés:

Jours et heures d'ouverture

Pendant les vacances



Mercredi 3 mars de 14h à 17h30

Jeudi 4 mars de 14h30 à 17h30

Samedi 6 mars de 9h à 12h30



Attention la bibliothèque sera fermée le samedi 20 février!



biblio-flesselles@orange.fr



09 88 18 75 33

Menus de cantine

Du Lundi 8 au vendredi 12 mars 2021

Lundi 8	Mardi 9	Jeudi 11	Vendredi 12
Chou rouge vinaigrette	Salade danoise (pâtes, filet hareng, sauce tartare)	Achards de légumes (carottes, chou blanc, haricots verts, oignons, vinaigrette au miel)	Salade floride (riz aux crevettes et mayonnaise)
Bœuf mode	Emincés de poulet sauce tomate	Pennes aux légumes du sud	Filet de colin/lieu sauce dieppoise
Petits pois	Carottes fondantes persillées	Gervais aux fruits	Haricots verts
Bleu tendre	Vache qui rit	Fruit de saison	Pointe de brie
Riz au lait nappé caramel	Fromage blanc fruité		Eclair saveur chocolat

INFOS COVID-19



Point de situation sanitaire dans la Somme au 7 février 2021

La situation sanitaire de notre département continue de se dégrader, notamment **sur l'Ouest du département qui connaît des indicateurs épidémiologiques inquiétants.**

– le taux d'incidence (nombre de nouveaux cas positifs détectés pour 100 000 habitants sur une période de sept jours) est passé de 243,8 cas pour 100 000 habitants au 31 janvier 2021 à 268 cas pour 100 000 habitants au 7 février 2021. C'est le taux le plus élevé de la région.

Vaccination :

A l'échelle départementale, les RDV pris la semaine prochaine pourront être honorés. Les prises de nouveaux RDV pour des premières injections vont pouvoir reprendre progressivement dans le département de la Somme, à partir du 15 février, avec une livraison de vaccins Pfizer et Moderna qui va augmenter lors des prochaines semaines.

Un troisième vaccin, Astrazeneca, a obtenu une autorisation de mise sur le marché. Ce nouveau vaccin, pour lequel les premières livraisons commencent le 6 février, sera destiné à partir de la semaine prochaine aux professionnels de santé de moins de 65 ans puis à partir de mi-février aux personnes de 50 à 65 ans par l'intermédiaire de la médecine de ville. Les vaccinations s'effectueront en deux injections, espacées d'un délai compris entre 9 et 12 semaines

Isolement :

La stratégie de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19 repose sur le respect strict des mesures d'isolement des personnes testées positives et de leurs cas contacts à risque élevé.

Pour aider ces personnes durant la période d'isolement, une cellule locale d'accompagnement dans l'isolement est mise en place dans chaque département.

Pour la Somme, la cellule locale d'accompagnement dans l'isolement (CLAI) est joignable au nouveau numéro suivant : **03 22 33 38 96**

Cette plateforme téléphonique, gérée par la Croix-Rouge, est active **7 jours sur 7, de 8h00 à 17h30.**

Informations

DÉPARTEMENT DE LA SOMME



République Française

MAIRIE DE FLESSELLES

Monsieur BINOIST Bernard
Maire de Flesselles

A

Monsieur NEUVIALE Gilles
DASEN de la Somme

Objet : Projet de fermeture d'une classe à l'école primaire de Flesselles

Flesselles, le 12 février 2021

Monsieur le Directeur Académique,

Sans avoir reçu d'avis officiel de fermeture, j'ai appris, après avoir rencontré Monsieur Hervé DUBAL (IEN de la circonscription de Doullens), et lu la presse, qu'il était envisagé de fermer une classe à l'école primaire de la commune.

Permettez-moi de vous apporter quelques précisions qui pourront, j'en suis sûr, éclairer votre décision.

La situation sanitaire, depuis plus d'un an, rend la vie dans l'école particulièrement difficile :

- pour les élèves, qui vivent un stress permanent, le port du masque obligatoire, à l'accueil matin et soir, à la cantine le midi, en classe toute la journée est difficile à gérer, nuit à l'expression orale, et ne facilite pas les apprentissages.

Informations

- pour les adultes, enseignantes et personnels communaux, masqués eux-aussi, les conditions de travail sont épuisantes, moralement et physiquement. Une enseignante et une employée communale ont déjà été infectées par la covid-19, et nous multiplions de ce fait les mesures de précaution. Davantage de stress, davantage de lourdeur, davantage de temps...

- **la situation particulière de la commune de Flesselles est à prendre en compte.**

L'école primaire est composée de deux groupes distincts, nettement séparés géographiquement. Si fermeture il devait y avoir, elle concernerait sûrement une classe de maternelle, ce qui aurait pour effet d'augmenter sérieusement les effectifs des deux classes restantes, rendant ainsi de fait les conditions d'enseignement plus difficiles.

- **la commune réalise chaque année de lourds investissements**, sur la base de huit salles de classes (rénovation de salles, changement de menuiseries, construction d'une cantine pour la maternelle, informatisation de toutes les salles... et personne ne comprendrait que ces investissements aient été réalisés de façon inutile !

- **de nouvelles inscriptions** ont été réalisées ces derniers jours. Trois enfants vont déjà rejoindre notre école à la prochaine rentrée. Je compte également 6 enfants de janvier ou début février 2019. Il est souhaitable que ces enfants puissent être inscrits dans notre école, car le risque existe de voir les parents les inscrire dans une autre école.

Il faut aussi compter sur le fait que plusieurs maisons sont actuellement inoccupées, en vente ou à louer, et que la situation peut largement évoluer dans les mois à venir.

- **l'évolution de la commune pour les années à venir doit être prise en compte.** Plusieurs projets de lotissements, retardés à cause de la situation sanitaire, sont en cours de réalisation : petit lotissement de 4 maisons rue St Eustache, permis d'aménager un lotissement de 5 maisons rue des Hues, et les terrains du lotissement de 50 logements rue Paule Masse se vendent bien. D'autre part, plusieurs permis de construire ont été déposés ces derniers mois. La dynamique est là, et nous avons tout lieu d'être optimistes.

Si l'on en croit les derniers résultats nationaux, le niveau des élèves français ne va pas en s'améliorant, et un enseignement plus individualisé, dans des classes aux effectifs plus allégés, est sûrement une des réponses à cette problématique.

Sans fermeture de classe, l'école de Flesselles a une moyenne par classe entre 21 et 22 élèves, ce qui n'a rien de scandaleux, quand on sait que le discours officiel dit qu'il faut mettre la priorité sur l'enseignement primaire et rural.

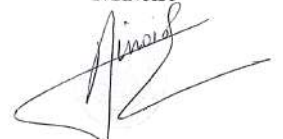
J'ai lu avec attention les propos de Madame Nathalie ELIMAS, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, s'exprimant au nom de ce même Ministre. Elle déclare : « Nous ne fermerons ni école, ni classe dans les petites villes de moins de 5000 habitants sans accord du Maire ».

Aussi, Monsieur le Directeur Académique, j'ai l'honneur de vous informer que, en accord avec mon conseil municipal et les parents d'élèves de l'association de Flesselles (APEF), **je m'oppose fermement** à toute fermeture de classe à l'école de Flesselles.

Je souhaite qu'une logique pédagogique remplace une logique comptable et financière, que l'intérêt des enfants soit prioritaire en cette période difficile et que l'on ne rajoute pas le stress d'une fermeture de classe au stress quotidien.

Souhaitant fortement que mon avis soit pris en considération, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Maire
B. BINOIST



Point travaux



Des travaux pour déploiement de la fibre optique seront réalisés prochainement rue de Naours et jusqu'au château d'eau.

Une tranchée par la pose de fourreau sera faite en accotement.

La circulation sera alternée par feux tricolores.

Nous savons pouvoir compter sur votre compréhension pour les difficultés générées par ce chantier.

L'ouverture du chantier concernant le marché couvert est prévue **le lundi 22 février 2021** ; de ce fait le stationnement sur la place Septime Houbbron ne sera pas possible.

Nous vous invitons à prendre toute disposition pour éviter les difficultés liées à ce problème de non stationnement.

Entreprises intervenant sur ce chantier :

Maître d'œuvre : **M. KIKI, architecte**

Entreprise **GEOFIT** à Templemars (Nord) : détection de réseaux souterrains

Entreprise **HD ELEC** à Flesselles (Somme) : électricité

Entreprise **BET structures** à Choisy au Bac (Oise) : bureau d'études (dimensionnement des ouvrages)

Entreprise **MOBECO** à Ayencourt le Monchel (Somme) : charpente et couverture

Entreprise **ECR environnement** à Camon (Somme) : étude des sols

Entreprise **CMP** à Camon (Somme) : construction métallique

Entreprise **VERITAS** : contrôle technique coordination et sécurité

Entreprise **La Rainnevilloise** à Rainneville (Somme) : charpente

Entreprise **Peuvrelle** à Doullens (Somme) : gros œuvre

En vue de l'installation provisoire du marché pour cause de travaux place de l'église, le stationnement sur le parking des ateliers sera interdit tous les mercredis de 8h à 20h pour la période du mercredi 22 février 2021 au mercredi 24 mars 2021.



Vends

Fabrique boules de bain maison différent parfum et couleur au choix sur commande :

0,50 € les mini boules

2,50 € les grandes boules

Site facebook vente de boules de
Bain dans le 80

Tél : 06 21 15 30 70



Divers

Bon nombre de concitoyens possèdent un chien. Ce compagnon fidèle souvent choyé par ses maîtres peut devenir très désagréable lors de l'absence de ses protecteurs (surtout lorsqu'il se trouve en extérieur). En effet, la nuisance engendrée par les aboiements intempestifs de ces animaux peut être un véritable calvaire pour les voisins; surtout lorsque le problème est récurrent.

Nous comptons sur votre compréhension afin que ces situations ne perdurent pas.

Remerciements



M. LADEN Mario, ses enfants et petits-enfants remercient les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

Madame LADEN Marie-Claude

Par leurs pensées, les marques de sympathie, le soutien, les fleurs et les messages de condoléances.

LES PERMANENCES



Les permanences des Elu(e)s se feront UNIQUEMENT Sur rendez-vous



MAIRIE DE FLESSELLES - 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : mairie.flesselles@nordnet.fr ou secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Conditions pour la parution des annonces :

Les annonces doivent être déposées au plus tard le **jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante.** Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l'annonceur.

Si votre annonce n'est pas conforme à ces conditions, elle ne sera pas publiée.